

Technicien(ne) opérationnel(le) de protection rapprochée : chef d'équipe

RNCP28413 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	344
Code(s) ROME	K2502, K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	23/08/2020

Certificateur(s)

ASPIS FORMATION · SIRET : 79851577100037

ASPIS formation

<http://www.aspis-formation.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) Technicien(ne) opérationnel(le) de protection rapprochée : chef d'équipe est Chef d'équipe affecté au service de la protection physique des personnes et plus précisément au commandement d'une équipe de 2 à 10 personnes (environ).

Les termes les plus usités par les professionnels sont :

- - Chef d'équipe garde du corps
- - Team leader
- - Chef d'équipe de protection rapprochée
- - Chef d'équipe de protection physique des personnes

Le Technicien Opérationnel de Protection Rapprochée: Chef d'Equipe communément appelé "chef d'équipe ou team leader" assure, en toute autonomie ou secondé d'un adjoint, le commandement et la gestion d'une équipe de protection rapprochée assurant la sécurité d'une personne menacée en préservant son intégrité physique, et ce quel que soit le contexte : professionnel, privé, en France ou à l'étranger.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de, dans le respect du cadre législatif:

I: Préparation de la mission

- I.1 Analyser la « prise en compte initiale de la mission »
- I.2 Analyser et Evaluer les risques
- I.3 Gérer les mesures de sécurité à prendre et prévoir les contre-mesures
- I.4 Elaborer et présenter le dossier de mission
- I.5 Organiser la mission : hommes et moyens
- I.6 Organiser un briefing de départ et contrôler les connaissances de l'équipe

II: Exécution et management de la mission

- II.1 Gérer l'équipe et les matériels
- II.2 Gérer la ou les personne(s) à protéger
- II.3 Gérer le Commandement opérationnel et suivi de l'équipe
- II.4 Gérer les outils de pilotage

- II.5 Réaliser un Debriefing tactique et technique de la mission

Blocs de compétences

RNCP28413BC01 — Communication

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Compréhension, Synthèse, Eléments de langage, Rédaction, Bureautique

Modalités d'évaluation : Présentation orale, échanges/questionnement et épreuve écrite (rédaction)

RNCP28413BC02 — Réglementation et culture générale

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Législation française et internationale, connaissance de l'actualité

Modalités d'évaluation : Epreuve écrite

RNCP28413BC03 — Techniques professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Analyser des risques, déployer les dispositifs humains et matériels adaptés et réaliser des actions correctives

Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle

RNCP28413BC04 — compétence en gestion administrative et sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Gestion: budgétaire, de temps, sociale

Modalités d'évaluation: Epreuve écrite (étude de cas)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Il intervient dans tous types de sociétés privées de protection physique des personnes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les termes les plus usités par les professionnels sont :

- - Chef d'équipe garde du corps
- - Team leader
- - Chef d'équipe de protection rapprochée
- - Chef d'équipe de protection physique des personnes
- - Responsable d'un dispositif de protection rapprochée

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Code de la Sécurité Intérieure (CSI) – Livre VI – Titre Ier relatif à :
 - aux dispositions relatives aux conditions de moralité requises pour l'accès à la profession, aux conditions d'armement, de détention et d'usage des armes, au port des uniformes et insignes, ainsi qu'aux principes d'exercice exclusif de l'activité et de neutralité et aux sanctions y afférentes.
 - l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes, précise que ces personnes doivent justifier de l'aptitude professionnelle par la détention d'une certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles ou d'un titre reconnu par un état membre de l'union européenne ou par un des états parties à l'accord sur l'espace économique européen.
- la carte professionnelle, à l'autorisation préalable et à l'autorisation provisoire des salariés participant aux activités privées de sécurité définies à l'Article L611-1 du Code de la sécurité Intérieure (CSI) – Livre VI – Titre Ier.
 - Les dispositions du code pénal relatives à la légitime défense, à l'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir, à la non-assistance à personne en péril et à l'omission d'empêcher un crime ou un délit;
 - Les dispositions du code civil relatives au respect de la vie privée et du droit de propriété
 - Réglementations en vigueur dans les pays étrangers.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- 1 Président (un professionnel employeur, en activité)
- 3 membres :
- 2 professionnels (employeur ou salarié en activité)
- 1 formateur de l'organisme certificateur

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	23/08/2020
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

contact@aspis-formation.fr

ASPIS-Formation

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28413/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	2 395 €
Coût moyen par dossier	2 395 €
Période	06/2020
France compétences	99 %

Reste à charge titulaire

1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.